

OCME-Gabon 2016

Observatoire de la couverture médiatique des élections Gabon 2016 RAPPORT N°1

Introduction générale

Suivant la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance signée par le Gabon en février 2010, mais non encore ratifiée, l'Etat gabonais s'est engagé à œuvrer pour un accès équitable aux médias d'État de tous les candidats et partis politiques. Dans la même lancée, la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique (2002) prescrit le respect de l'impartialité dans la couverture par les médias du processus électoral.

L'Observatoire de la couverture médiatique des élections gabonaises de 2016 (OCME-Gabon 2016) mis en œuvre en février 2016 fonde ses observations sur le respect de ces dispositions. L'Observatoire veille plus particulièrement sur l'équilibre des informations (informations favorables / informations défavorables), l'équité dans la répartition du temps d'antenne (radio et TV) ou des espaces (presse écrite), la pluralité des sources d'informations (majorité /opposition). Il vise à sensibiliser les médias gabonais à diffuser des informations justes et équilibrées sur les candidats, les programmes, le processus électoral, et les enjeux du scrutin, condition nécessaire pour un vote éclairé.

L'OCME est une structure indépendante des médias créée dans le cadre d'un projet de renforcement des médias financé par l'Union européenne, mis en œuvre par JADE (Journalistes en Afrique pour le développement) et son partenaire local l'AJAPE (Association gabonaise des journalistes agenciers de presse écrite et audiovisuelle).

I, Observations générales

Pour une élection véritablement démocratique, la couverture médiatique doit être loyale, équitable et impartiale, afin que les électeurs puissent être informés de toute la panoplie des programmes politiques proposés. C'est dans cet esprit que la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique (2002) énonce au 11e point des droits et obligations : « Dans la couverture du processus électoral, les médias veillent à l'impartialité et s'abstiennent de diffuser et de publier des propos injurieux, des discours incitant à la haine et toute autre forme de propos provocateurs pouvant susciter des actes de violence ».

Or, ici, cette obligation n'est pas du tout respectée. Au contraire, le paysage médiatique est caractérisé par de nombreux problèmes : très forte dépendance des médias par rapport aux acteurs politiques, sources d'information non diversifiées, confusion entre journalisme et militantisme, parti-pris des médias audiovisuels publics au profit du parti au pouvoir, etc. En général, le journaliste a pour seules sources d'information des hommes politiques idéologiquement proches de ceux qui financent le média employeur. Résultat, au lieu de servir au public une information juste et équilibrée reflétant la diversité des courants politiques, pour nourrir le débat contradictoire nécessaire à la démocratie, les médias incitent parfois à la haine de l'adversaire politique. Le manque de professionnalisme des médias conduit à de nombreuses dérives déontologiques : diffusion des rumeurs, diffamation, injures, accusations sans fondement, acceptation des avantages matériels ou financiers contre la publication ou la suppression d'une information, confusion entre le métier de journaliste et celui de publicitaire ou de propagandiste, traitement non équilibré des informations, etc.

En cette période de précampagne, les médias à capitaux publics (Gabon Télévision et Radio Gabon) ne font pas non plus preuve d'équité et d'impartialité, violant ainsi non seulement les recommandations de la Déclaration de l'OUA/UA sus-évoquée, mais aussi les dispositions pertinentes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui prescrivent « un accès équitable aux médias d'État pendant les élections ». En outre, Gabon Télévision et Radio Gabon foulent au pied la Déclaration de l'OUA/UA sus-évoquée dont l'un des points précise que « Dans la couverture du processus électoral, les médias veillent à l'impartialité ». Enfin, le PDG, en tant que parti au pouvoir, n'est pas en phase avec un autre point de la Déclaration de l'OUA/UA qui stipule que « Tout candidat ou tout parti politique doit respecter l'impartialité des médias publics en s'engageant à s'abstenir de tout acte susceptible de compromettre ou de limiter l'accès de leurs adversaires politiques aux installations et aux ressources des médias publics pour faire passer leurs messages lors de la campagne ».

II, Observations spécifiques

Durant la première période d'observation (1er mars – 20 avril), les médias tous bords confondus ont couvert les activités politiques en violant le principe d'impartialité.

1. MEDIAS A CAPITAUX PUBLICS : Gabon Télévision et Radio Gabon

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples signée et ratifiée par le Gabon stipule que « Toute personne a le droit d'user des biens et services publics dans la stricte égalité de tous devant la loi ». En violation de cet engagement, ainsi que des autres textes internationaux ci-dessus évoqués, les médias à capitaux publics ont consacré l'essentiel de leur espace politique aux informations favorables au PDG, parti au pouvoir, et à son candidat déclaré Ali Bongo Ondimba. Ainsi, sur 154 mn (2h 34 mn) d'informations politiques diffusées par Gabon Télévision durant la période d'observation, 89% ont été consacrés au PDG ou à son candidat, dont 81% de ce temps pour des informations favorables et aucun élément défavorable. Seulement 11% du temps sont revenus à l'ensemble des autres partis et candidats, et pour diffuser des informations qui leur sont pour la plupart défavorables. Les sources d'information de Gabon Télévision traduisent également son impartialité puisqu'elles proviennent à 71% de la majorité présidentielle. Le niveau moyen du déséquilibre mesuré sur une échelle de 0 (équilibre parfait) à 10 (déséquilibre parfait) donne 5,6 contre 3,8 pour la chaîne privée TV+, dont le déséquilibre est moins marqué que dans la chaîne à capitaux publics.

La même tendance, en pire, est observée à Radio Gabon. Celle-ci a consacré 102 mn

sur 122 (84% du temps) aux informations neutres ou favorables au PDG, sans aucun élément qui lui est défavorable. Le peu de temps restant a servi à diffuser les informations pour la plupart défavorables aux partis et candidats de l'opposition. Les informations de cette radio ne reflètent pas la diversité du paysage politique national puisqu'elles proviennent à 77% de la majorité au pouvoir. Son niveau moyen de déséquilibre est de 6,7 soit le pire des résultats de cette période d'observation.

2. TELEVISIONS PRIVEES

Les télévisions privées ne respectent pas non plus le principe d'impartialité contenu dans la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique. C'est le cas de TéléAfrica qui a consacré 102 mn sur 112, soit 91% d'informations politiques, aux informations sur le PDG, presque toutes favorables. Les sources de ces informations sont à 82% de la majorité. D'où un énorme déséquilibre moyen de 6,7, le pire des résultats.

La chaîne de télé privée RTN a couvert l'actualité politique avec également un déséquilibre, mais en faveur de l'opposition. Elle a en effet consacré 29 mn sur 55 au Front Uni/Jean Ping, soit 54% du temps, contre 13 mn au PDG (24%). Ses informations proviennent à 71% de l'opposition. Son niveau moyen de déséquilibre est de 4,9, soit un déséquilibre moindre par rapport à la chaîne à capitaux publics.

TV+, chaîne privée, a également une couverture déséquilibrée de l'actualité politique. Mais ici, le déséquilibre est moins accentué. Sur ses 79 mn d'informations politiques, aucun parti politique ou candidat n'a eu droit à lui seul à la moitié du temps, contrairement aux autres chaînes. Ce qui lui donne un niveau moyen de déséquilibre de 3,8, le meilleur score des chaînes observées.

Tableau du niveau moyen de déséquilibre par chaîne

	Média	Niveau du déséquilibre
1	TV+	3,8
2	Télévision RTN	4,9
3	Gabon Télévision	5,6
4	TéléAfrica	6,7
5	Radio Gabon	6,7

3. PRESSE ECRITE

La presse écrite est à l'image des organes audiovisuels : manque d'équité, non-respect de l'équilibre, et absence d'impartialité. Toutes ces lacunes s'expliquent par le parti-pris des uns pour le parti au pouvoir, des autres pour les partis d'opposition et autres candidats indépendants.

En tête des journaux observés qui violent le moins le principe d'équilibre et d'impartialité, se trouve le quotidien L'Union. Sur 43,7 pages d'informations politiques, L'Union a consacré 34,1 pages soit 78% pour diffuser des informations essentiellement favorables au PDG. Malgré leur envergure, l'Union nationale n'a eu droit qu'à 4 pages (9%), Jean Ping et ses soutiens à 2,6 pages (6%). Ses sources sont à 75% de la majorité présidentielle contre 25% de l'opposition. Les statistiques donnent un niveau moyen de déséquilibre de 5,2. C'est le meilleur score de la presse écrite observée.

En deuxième position vient NKU'U Le Messenger, qui n'a pas consacré plus de la moitié de son espace politique à un parti. Le plus grand espace, en l'occurrence 12 de ses 24,4 pages d'informations politiques soit 49%, est revenu aux informations pour la plupart défavorables au PDG. Avec 6,6 pages (27%) d'informations essentiellement favorables au Front Uni, 7% pour l'Union nationale, et des sources à 81% de l'opposition, NKU'U Le Messenger a un déséquilibre moyen de 5,4.

Vient ensuite La Loupe, qui a consacré 5,6 sur 12,8 pages soit 44% aux informations défavorables au PDG contre 1,4 page (11%) pour des informations favorables au Front Uni, et 39% pour les autres courants. Ses sources sont à 88% de l'opposition. Son niveau de déséquilibre moyen est de 5,5.

A la suite, l'hebdomadaire L'Aube a consacré 39,4 pages de ses 43,9 pages politiques, soit 90%, aux informations essentiellement défavorables au PDG. Ses sources sont à 82% de l'opposition. Son niveau moyen de déséquilibre est de 6,6.

Enfin, Echos du Nord est le plus déséquilibré des journaux observés. Sur 47,7 pages d'informations politiques, 34,7 pages, soit 73%, ont servi à diffuser des informations toutes défavorables au PDG, tandis que 7,1 pages (15%) ont servi à relayer des informations pour la plupart favorables à l'Union Nationale. Ses sources sont à 96% de l'opposition. Ce qui donne un niveau de déséquilibre moyen de 7,2.

Tableau du niveau moyen de déséquilibre par journal

	Média	Niveau du déséquilibre
1	L'Union	5,2
2	Nku'u Le Messenger	5,4
3	La Loupe	5,5
4	L'Aube	6,6
5	Echos du Nord	7,2

Fait à Libreville, le 25 mai 2016

Le coordinateur général
Etienne TASSE

Le coordinateur délégué
Antoine NKOLO LAWSON